FICHE BREVET N°1 : LES SYSTÈMES DE TEMPS

Les temps sont organisés chronologiquement (avant, pendant, après) autour d'un temps de référence.

LES TEMPS ORGANISÉS AUTOUR DU PRÉSENT:

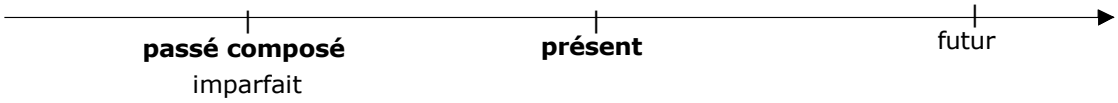

Ex : Hier, j'attendais le bus quand j'ai vu Pierre. Aujourd'hui, il est malade. On le verra demain.

LES TEMPS ORGANISÉS AUTOUR DU PASSÉ:

Il avait entendu un cri; il ouvrit la porte; quelqu'un devait être là. Il n'oserait plus sortir désormais.

TEMPS DE BASE:

Les temps de base sont ceux qui font avancer l'action, ceux des événements de premier plan.

Il existe trois temps de base:
- pour les faits passés: passé simple ou passé composé.
- pour les faits qui se déroulent au moment où le narrateur les raconte: le présent

PASSE SIMPLE OU IMPARFAIT?

PASSÉ SIMPLE (ce qui fait avancer l'action)	**IMPARFAIT** (tout ce qui ne fait pas directement avancer l'action)
Premier plan	**Arrière-plan:** Action secondaire par rapport aux actions au passé simple, description, habitude passée, commentaires du narrateur
Action ayant des limites de début et de fin.	Faits sans limites de début et de fin, faits en train de se dérouler (pouvant être interrompus par une action au passé simple)
Les actions au passé simple sont successives.	Les actions à l'imparfait peuvent être simultanées.
Action unique.	Répétition.

PASSE SIMPLE OU PASSE COMPOSE?

Le passé simple et le passé composé sont deux temps de base du récit: ils sont utilisés pour les événements de premier plan, les actions.
Le passé simple appartient au système du passé; le passé composé appartient au système du présent.
Lorsque les deux sont employés dans un même texte, ils ne mettent pas en valeur l'action de la même façon.

PASSÉ SIMPLE	**PASSÉ COMPOSÉ**
Les actions semblent être plus lointaines dans le passé.	Les actions semblent être plus proches dans le passé (l'auxiliaire est au présent)
Le narrateur a du **recul** par rapport à ces actions qui sont **mises à distance**.	Les actions sont présentes à la mémoire du narrateur, elles sont **plus vivement ressenties**; **effet de proximité**
Les actions sont coupées du moment de l'énonciation.	Les actions sont ancrées dans le moment de l'énonciation
Récit littéraire, plus soutenu.	Récit plus proche de l'oral, plus commun.

FICHE BREVET N°2 : NARRATEUR ET POINT DE VUE NARRATIF

Le narrateur est celui qui raconte l'histoire. Il ne faut pas le confondre avec l'auteur du récit (la personne réelle qui a écrit le texte) ni avec les personnages (le narrateur n'est pas forcément un personnage du récit).

Le point de vue est un choix que fait le narrateur pour raconter son histoire: il choisit un angle de vue, un jeu de "caméras". Le point de vue est en relation avec ce qu'il sait des faits et des événements.

Il existe : **- deux types de narrateur: le narrateur-personnage et le narrateur extérieur.**
- trois types de point de vue: externe, interne et omniscient.

- **Le narrateur-personnage :** le narrateur raconte à la 1ère personne du singulier et dit "je": on trouve des traces de sa présence dans l'histoire qu'il raconte *(je, me, mon, mes, notre...).*
  - ✓Le narrateur est un ***personnage et/ou un témoin*** de l'histoire qu'il raconte; il est inventé par l'auteur.
  - ✓Le narrateur est ***l'auteur lui-même***: il raconte sa propre histoire, c'est une ***autobiographie***. *Je* est alors en même temps l'auteur, le narrateur et le personnage.
- ❖ L'histoire est racontée à travers le regard d'un personnage : le point de vue adopté est **interne**.

- **Le narrateur extérieur à l'histoire :** le narrateur raconte à la 3ème personne du singulier et dit "il": il est détaché de l'histoire qu'il raconte et ne participe pas aux événements qu'il raconte.
Il n'intervient pas dans le déroulement des faits et le récit semble avancer tout seul.
Mais il peut parfois faire des commentaires sur les personnages, les faits dont il parle.

- ❖ Le narrateur *sait tout* des personnages : leurs pensées, leur passé, leur avenir. Il peut *tout voir* et raconter ce qui se passe en deux lieux différents en même temps. On parle de narrateur **omniscient**.
- ❖ Le narrateur peut suivre une partie de l'action *à travers les yeux d'un des personnages* : le point de vue adopté est alors **interne**. Il limite les informations à ce que voit ou sait ce personnage.
- ❖ Le narrateur peut ne pas entrer dans les pensées des personnages et n'est alors rien qu'un *témoin* de l'histoire, une caméra posée à un endroit : c'est le point de vue **externe**.

- **Attention** : dans un même récit, **le type de point de vue choisi peut changer**.

Le cas le plus courant est le récit avec un narrateur extérieur qui passe d'un point de vue externe (description) à un point de vue interne (expression des sentiments).

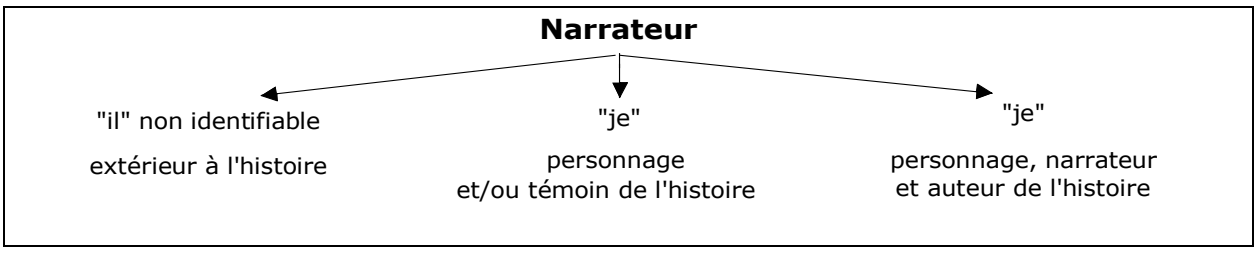

FICHE BREVET N°3 : LA VALEUR DES TEMPS

Certains temps peuvent avoir différentes valeurs selon le contexte.

Le présent de l'indicatif :

- Présent d'énonciation: ancré dans la situation d'énonciation, c'est le présent du moment où l'on parle. *J'étais mort et j'avais perdu ma femme. Aujourd'hui je suis un homme médiocre. Je marche et je rêve.*
- Présent de narration: rapporte au présent des actions passées. Il rend l'action plus vivante, donne une impression de "direct" alors que les faits appartiennent au passé.
  La nuit était sombre. Un cri déchira la nuit. Soudain la porte s'ouvre.
  Attention!!! Ce présent est coupé de la situation d'énonciation (du présent de celui qui parle) car il est mis à la place d'un passé simple.
- Présent de vérité générale: celui des définitions, de ce qui est toujours vrai.
  Le chat est un animal à quatre pattes.
- Présent pour le passé récent: *J'arrive tout juste du travail.*
- Présent pour le futur proche: *Il part demain en vacances. Il arrive dans cinq minutes.*
- Présent de répétition: *Il se lève tous les jours à cinq heures.*

L'imparfait de l'indicatif:

- Action secondaire par rapport au premier plan qui est au passé simple, vue dans son déroulement: *Il marchait tranquillement dans la rue quand soudain quelque chose attira son regard.*
- Description: *La coque du bateau était rouge et bleue.*
  Les verbes de la description à l'imparfait sont vus en cours de déroulement: *Le bateau voguait. Il pleuvait.*
- Répétition, habitude passée: *Elle se levait tous les matins à 7 heures.*
- Commentaires du narrateur: *Notre héros était bien lâche!*

Le conditionnel présent :

- Valeur de conditionnel: fait hypothétique, incertain, soumis à une condition:
  Si j'étais riche, je m'offrirais *un beau voyage.* (soumis à une condition)
  Cet homme serait *l'homme le plus riche du monde*. (ce n'est pas sûr)
- Valeur de futur dans le passé:
  Quand j'étais petit, je pensais que je m'offrirais *un beau voyage à vingt ans.*
  Il a dit que tu viendrais *me voir aujourd'hui.*

FICHE BREVET N°4 : LES TYPES DE DISCOURS

Les textes sont composés de différents types (ou formes) de discours.

Le type dépend de *l'intention* de celui qui produit l'énoncé, du but qu'il se fixe.

Il existe cinq types de discours: narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, injonctif.

Intention de l'énonciateur	Type de discours	Caractéristiques
Raconter une histoire	narratif	Présence de personnages - succession d'actions dans le temps- choix d'un point de vue narratif- **Indices:** présence de repères temporels (indicateurs temporels et connecteurs temporels) - verbes d'action- passé simple ou présent.
Montrer un lieu, un personnage, un objet. Permettre au récepteur de l'imaginer.	descriptif	Organisation dans l'espace - choix d'un point de vue descriptif **Indices:** présence de repères spatiaux - verbes d'état ou de perception- expansions du GN- emploi de l'imparfait descriptif pour le passé et du présent descriptif pour le présent.
Donner des explications, répondre à une question, permettre au récepteur de comprendre.	explicatif	Vocabulaire précis et technique- énonciateur neutre **Indices:** connecteurs logiques et chronologiques- présent de vérité générale.
Convaincre, persuader	argumentatif	Présence d'une thèse (ce que pense le locuteur sur un sujet) soutenue par des arguments (idées avancées pour démontrer que la thèse est juste) eux-mêmes soutenus par des exemples (faits concrets pour illustrer les arguments) Présence du locuteur dans son énoncé: jugement, opinion. **Indices:** connecteurs logiques - mots exprimant l'opinion et le jugement
Ordonner, conseiller	injonctif	Conseils, ordres **Indices:** modes employés: impératif et subjonctif

FICHE BREVET N°5 : L'ÉTUDE D'UN TEXTE POÉTIQUE

I. A quoi reconnaît-on un vers?

- Début du vers: il est marqué par une *majuscule*.
- Fin du vers: elle est marquée par un *retour à la ligne*; le vers (contrairement à la phrase en prose) n'occupe pas forcément toute la ligne, et on peut donc trouver un *espace blanc* à la fin du vers.

Remarque: si le vers dépasse la ligne, alors la fin du vers ne s'aligne pas sur la marge de gauche dans la poésie classique (jusqu'au XIXème siècle), comme en prose, mais sur la marge de droite, après un crochet [

II. Présentation du poème

1- Les groupes de vers qui composent un poème s'appellent des strophes.

Il n'y a pas d'alinéa (contrairement à la marque de début de paragraphe en prose).

2- On donne des noms aux strophes selon le nombre de vers qui les composent:

2 vers: un *distique*	4 vers: un *quatrain*	6 vers: un *sizain*
3 vers: un *tercet*	5 vers: un *quintil*	

Un vers isolé est mis en relief.

3- Les vers sont composés syllabes.

On nomme les vers selon le nombre de syllabes qui les composent:

12 syllabes: *un alexandrin* *Oh! Combien de marins, combien de capitaines*	8 syllabes: un *octosyllabe* *Elle a passé, la jeune fille*	10 syllabes: un *décasyllabe*

Pour compter correctement le nombre de syllabes, il faut observer certaines règles:

- le -e muet en fin de vers ne compte pas (il n'est d'ailleurs pas prononcé).
- le -e muet suivi d'un son vocalique ne compte pas.
- le -e muet suivi d'un son consonantique compte.

Décompte des -e: Par la Natur(e), -heureux comm(e) avec un<u>e</u> femm(e) (*Sensation* de Rimbaud)

- le poète peut faire prononcer en deux sons ce qu'habituellement on ne prononce qu'en un seul: c'est une **diérèse**.

Exemple: "Un bohémi-en"

Jusqu'au XIXème siècle, la poésie était en vers. Au XIXème siècle, les poètes se sont libérés des contraintes portant sur la forme du poème: c'est l'invention du *vers libre*. La poésie peut alors prendre l'apparence de la prose.

III. Les rimes

La rime, c'est la répétition de sons identiques à la fin de plusieurs vers. On désigne par des lettres chaque rime différente: a, b, c...

1- disposition des rimes

aabb: rimes **plates** abab: rimes **croisées** abba: rimes **embrassées**

2- valeur des rimes

On juge la valeur des rimes au nombre de sons qui sont repris: chaque son est codifié par un signe de l'Alphabet Phonétique International.

pensées / croisées: [e] 1 son commun ⇨ rime **pauvre** (forcément un son vocalique)

âme / femme: [am] 2 sons communs ⇨ rime **suffisante**

capitaine / lointaine: [taine] 3 sons communs ⇨ rime **riche**

3- genre des rimes

campagne / montagne: rime **féminine** (se terminant visuellement par un -e muet, donc non prononcé)

attends / longtemps: rime **masculine** (se terminant visuellement par toute autre lettre qu'un -e muet)

La poésie classique fait alterner les rimes masculines et féminines.

La poésie moderne préfère distinguer les rimes à terminaison consonantique et les rimes à terminaison vocalique.

IV. Les autres effets de sonorité

- les reprises de mots ou de groupes de mots créent un effet de sonorité et de rythme. (une reprise en début de vers ou de strophe se nomme une **anaphore**)
- les reprises de sons à l'intérieur des vers, dans des mots différents mais proches:
    - son vocalique: une **assonance** *Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant* (Verlaine)
    - son consonantique: une **allitération** *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes?* (Racine)

V. Le rythme

- il faut marquer les pauses au bon endroit et pour cela, repérer les mots qui forment un groupe cohérent.
- le poète peut choisir d'écrire des groupes de mots qui débordent du vers:
    - un vers déborde sur le vers suivant: c'est un **enjambement**.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme. (Rimbaud)

    - si le groupe de mots placé au vers suivant est très court, on parle de **rejet**.

Il dort dans le soleil la main sur sa poitrine,
Tranquille. (Rimbaud)

<u>En troisième, on étudie deux sortes de poésie:</u>

- La poésie lyrique (< de la lyre) dans laquelle le poète exprime ses sentiments personnels.
Le poète dit “Je” mais ce qu’il ressent concerne tout homme; le lexique des sentiments domine, on trouve beaucoup d’interjections. Le poète utilise des ruptures de syntaxe, des effets de musicalité et aussi de discordance pour rendre son poème plus expressif. Pour donner plus de force à l’expression de ses sentiments, le poète utilise aussi toutes les ressources du vocabulaire (champs lexicaux, connotations...) et des figures de style.
Les grands thèmes lyriques témoignent de la sensibilité humaine: la vie, la mort, le patriotisme, l’espoir de la liberté, l’enfance, la nature, le temps qui passe, le rêve, les souffrances et les joies de la passion, la ferveur religieuse.

- La poésie engagée qui se met au service d’une cause précise dans un contexte historique précis. Le poète y fait référence à des éléments réels précis et vérifiables. Elle incite le lecteur à réfléchir et à agir: elle peut délivrer un message d’espoir en l’avenir ou mettre en garde contre l’oubli, incitant ainsi au devoir de mémoire. Elle est d’une grande force argumentative car elle cherche à convaincre le lecteur.

FICHE BREVET N°6 : LES FIGURES DE STYLE

Une figure de style, c'est une façon pour l'auteur d'exprimer une idée ou un sentiment grâce à une façon d'utiliser les mots en leur donnant une force particulière. Il peut jouer sur le lexique ou sur la syntaxe des phrases.

Les figures d'analogie (ressemblance)

La comparaison : deux éléments sont rapprochés à cause d'un point commun. Le rapprochement s'effectue grâce à un mot-outil de comparaison: *comme, tel, sembler, pareil à ...*

Ex : *Il est beau comme un dieu. Elle avait des yeux pareils à des agates. Ce champ de blé ressemble à un océan*.

La métaphore : il s'agit d'une comparaison sans mot-outil entre deux éléments qui n'ont d'habitude pas de point commun évident. Elle est plus frappante que la comparaison.

Ex : *Ce garçon, c'est un dieu! Les agates de ses yeux brillaient. Cet océan de blé est superbe*.

La personnification : c'est la représentation d'une chose ou d'un animal sous une forme humaine. (c'est un cas particulier de la métaphore) Ex : *Le vent mugissait dans les branches et hurlait sous les portes*.

L'allégorie : on utilise un être vivant ou une chose pour représenter une idée. Ex : la mort est souvent symbolisée par une femme armée d'une faux.

Les figures d'opposition

L'antithèse : deux mots ou expressions s'opposent. Ex : J'ai su *monter*, j'ai su *descendre*

J'ai vu *l'aube* et *l'ombre* en mes cieux.

L'oxymore : C'est le rapprochement de deux termes normalement antithétiques, opposés.

Ex : le *noir soleil* de la mélancolie; un *mort-vivant*

Le chiasme : sur 4 éléments, le premier et le 4ème peuvent être associés, le 2ème et le 3ème peuvent être rapprochés.

Ex : Et l'on voit de la flamme aux yeux des *jeunes gens*

Mais dans l'œil du *vieillard* on voit de la lumière. (Hugo)

L'antiphrase : expression ironique d'une idée par son contraire. Ex : *Ah, tu es belle comme ça!* ⇔ ça ne va pas du tout.

Les figures de répétition (ou insistance)

Le parallélisme : répétition de la même construction dans 2 phrases ou 2 propositions.

Ex : (...) cria-t-elle *en lui jetant une pierre*; (...) hurla-t-il *en se précipitant vers lui*.

L'anaphore : Un mot ou une expression est répétée en tête de phrase, de vers.

L'énumération, l'accumulation : il s'agit de la juxtaposition de mots séparés par des virgules. Cela accélère le rythme, crée le suspense ou souligne l'abondance.

Les figures d'exagération

L'hyperbole : exagération dépassant la réalité. Ex : *Tu es un génie*.

Les figures d'atténuation

L'euphémisme : on choisit un terme plus faible que ce que l'on veut dire (souvent afin de ne pas choquer)
Ex : "*Il nous a quittés*" pour "Il est mort". "*Les non-voyants*" pour "les aveugles".
La litote : il s'agit d'atténuer la réalité en utilisant notamment une tournure négative. Implicitement, le sens dépasse ce qui est dit. Ex : *Elle n'est pas mal!* (= elle est superbe)

FICHE BREVET N°7 : LA DESCRIPTION

La description **donne à voir** un paysage, un objet ou un personnage (le portrait) avec plus ou moins de détails. La chronologie narrative s'arrête pendant la description.

I. Le temps utilisé :

Si le texte est aux temps du passé, la description sera à l'imparfait. Si le texte est aux temps du présent, elle sera au présent.

II. L'organisation de la description :

La description est **organisée** selon un ordre qu'il vous faut observer. Repérez les **indicateurs spatiaux** pour mieux voir la progression.

De bas ou haut, de gauche à droite, du premier plan à l'arrière-plan. Si la description est vue des yeux d'un personnage et que celui-ci avance, alors, la description suit son regard et son avancée.

Il ne faut pas oublier de **vérifier le point de vue narratif** utilisé pour mieux saisir la portée de la description. Le narrateur omniscient peut tout voir, tandis que le narrateur utilisant un point de vue interne nous fait découvrir en même temps que lui.

Pour le portrait d'un personnage, on distingue le **portrait physique** (l'extérieur) qui suit aussi une organisation logique et sélectionne des détails plus significatifs et le **portrait moral** (les traits de caractère, la personnalité). On parle aussi de **portrait en action**, quand les actions du personnage (dans un texte narratif donc) permettent de mieux déterminer sa personnalité. Cela permet de rendre le texte plus vivant.

III. Outils de la langue :

La description doit **mettre en valeur** certains points plus importants : il faut donc bien regarder les champs lexicaux dominants. Le **vocabulaire** utilisé y est précis. La description utilise le champ lexical de la **perception** à travers les cinq sens.

Pour mieux caractériser ce qu'on décrit, pour donner plus d'informations, on utilise beaucoup **d'expansions du nom**: adjectifs qualificatifs en fonction d'épithètes du nom, groupes nominaux prépositionnels (introduits par une préposition) en fonction de compléments du nom, subordonnées relatives en fonction de compléments de l'antécédent et aussi les adjectifs épithètes détachés (séparés par une virgule).

La maison maternelle. La maison de ma mère. La maison qui appartient à ma mère. La maison, verdoyante, apparaissait au loin.

IV. Décrire dans quelle intention?

Observez la progression et les champs lexicaux pour connaître l'intention de l'auteur: veut-il valoriser ce qu'il montre, le critiquer, etc... Que veut-il souligner de particulier? A quoi cela sert-il dans la narration?

FICHE BREVET N° 8 : LES RÈGLES DE BASE DE L'ORTHOGRAPHE

I. Les homophones grammaticaux (se prononcent de la même façon mais ont une nature différente et s'écrivent différemment)

a/à

- *a* est une forme conjuguée du verbe *avoir*; *à* est une préposition invariable.
- Pour les distinguer: quand on peut remplacer le son /a/ par *avait*, c'est qu'il s'agit du verbe *avoir*, on l'écrit donc*a*.

Si cela est impossible, on l'écrit *à*.

et/est

- *est* est une forme conjuguée du verbe *être*; *et* est une conjonction de coordination invariable.
- Pour les distinguer: *est* peut se remplacer par *était*; *et* peut se remplacer par *et puis*.

é/er (participe passé en -é ou infinitif en -er?)

- Après les prépositions (à, de, par, pour, sans…), on met toujours un infinitif en *-er*.
- Un truc: si on peut remplacer le verbe sur lequel on hésite par un verbe du 3ème groupe à l'infinitif (lire, prendre), alors, c'est un infinitif en *-er*. Sinon, ce n'est pas un infinitif, on écrit donc *-é*.

Exemples: Je vais *marché?/marcher?* On peut dire: "Je vais *prendre"*. Donc on écrit: "Je vais *marcher*".

J'ai *mangé?/manger?* "J'ai *prendre"* est incorrect, donc on doit écrire: "J'ai *mangé*".

- Après, s'il s'agit d'un participe passé, on se pose la question de l'accord du participe passé (voir le point IV).

ou/où

- *ou* est une conjonction de coordination. *où* est un pronom relatif ou un adverbe interrogatif qui désigne généralement un lieu.
- Pour les distinguer: *ou* peut être remplacé par *ou bien*.

ce/se

- *Ce* fait partie du GN. C'est un déterminant démonstratif masculin singulier (il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un). *Exemple*: ce garçon est sportif
- *Se* fait partie du verbe pronominal. On le trouve à l'infinitif, à la 3ème personne du sg et du pl.

  Exemples: Il se prépare à sortir. Elle se pressent vers la sortie. Se ranger. S'habiller.

ces/ses/c'est/s'est

- *Ces* et *ses* font partie du GN. Ce sont des déterminants pluriels.

ces + nom = *ceux-là* ou *celles-là*; *ses* + nom = *les siens* ou *les siennes*.

- *Ces* est un déterminant démonstratif: il désigne, montre quelque chose ou quelqu'un. (c'est le pluriel de *ce*, *cet* ou *cette*) *Exemples*: ces enfants sont insupportables; ces filles sont bruyantes.

- *Ses* est un déterminant possessif: il exprime l'idée de possession. (c'est le pluriel de *son* ou *sa*)

Exemples: Elle a mis ses bottes. Elle a ciré ses souliers.

- *C'est* est un présentatif. Il est suivi d'un GN ou d'un adjectif. On peut le remplacer par *cela est*.

Exemples: c'est lui; c'est mon voisin; c'est important.

- *S'est* fait partie du verbe pronominal conjugué au passé composé; si on met le verbe à l'infinitif, on retrouve *se* + verbe. *Exemples*: il s'est promené (se promener); il s'est arrêté (s'arrêter)

II. Les accords dans le Groupe Nominal

Dans un GN, les accords dépendent du nom: le déterminant, les adjectifs épithètes ou les épithètes détachées (ou apposées) doivent être accordés au genre (masculin ou féminin) et au nombre du nom (singulier ou pluriel).

III. L'accord sujet-verbe

- Le verbe doit être accordé avec le sujet. C'est la partie conjuguée de la forme verbale qui change: la terminaison du verbe ou de l'auxiliaire (dans le cas du verbe conjugué à un temps composé) .
- Il faut faire attention dans certains cas à bien identifier le sujet: si le sujet est inversé ("demanda-t-*il*", "Sur la mer roulaient *des vagues*"), il faut bien le repérer; le sujet est parfois éloigné du verbe; s'il y a plusieurs sujets; si le sujet est un mot de sens collectif (*une foule de, beaucoup*...) [voir la fiche sur ce sujet dans la séquence 1]
- Afin de faire correctement les accords, il faut aussi connaître <u>par cœur les conjugaisons</u>. (voir le point V)

IV. Le problème de l'accord du participe passé

1° <u>J'écris correctement</u> le participe passé dans sa forme de base (masculin singulier): mets le participe passé au féminin et éventuellement prononce-le; enlève le "e" final qui est la marque du féminin. Tu sauras alors comment écrire la fin du part. passé au masculin: détruit*e*-détruit, mis*e*-mis, fini*e*-fini...

2° Je regarde s'il s'agit d'une forme vraiment verbale (avec un auxiliaire) ou d'un <u>adjectif qualificatif</u>.

Si c'est un adjectif, j'accorde le participe passé avec le nom (ou pronom) qu'il qualifie.

3° Dans le cas de la forme verbale, j'identifie si <u>l'auxiliaire</u> est "être" ou "avoir":

1) "<u>Etre</u>": j'accorde le participe passé avec le <u>sujet</u> du verbe.

2) "<u>Avoir</u>": je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un <u>COD</u> placé avant lui.

- pas de COD ou COD placé après: pas d'accord: le participe reste écrit au masculin singulier.
- COD avant le verbe: j'accorde le participe passé (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec ce COD (pas avec le sujet du verbe!!!)

4° Je rédige ma réponse en suivant cet ordre logique et je fais attention à ce que j'écris [je ne confonds pas "verbe" et "participe passé", ni "sujet" avec "COD" par exemple]

V. Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons

- <u>Le passé simple et l'imparfait</u> pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: -ai /-ais?

-ai: 1ère pers. du sg. du passé simple.

-ais: 1ère et 2ème pers. du sg de l'imparfait.

Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg: "je parlai" donne "il parla" alors que "je parlais" donne "il parlait". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent (ou futur dans le passé): -rais/-rai?

  -rais: 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent.

  -rai: 1ère personne du sg du futur de l'indicatif.

  Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg: "Je vous disais *que je viendrais*" donne "qu'il *viendrait*"; "Je vous dis *que je viendrai*" donne "qu'il *viendra*". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- Le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.

Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: "vendre" ou "lire" par exemple.

"Tu *vois*", ou "tu vends", ou "tu lis" (présent de l'indicatif);

"il faut que tu le *voies*", "que tu le vendes", "que tu le lises" (présent du subjonctif)

FICHE BREVET N°9 : LA MODALISATION, EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITE

La présence de l'émetteur dans son énoncé ne se voit pas qu'à la présence des pronoms liés à cet émetteur (je, nous, mon, notre...). En effet, l'émetteur peut aussi manifester sa subjectivité, en indiquant par des indices ses **sentiments** ou son **avis** par rapport à ce qu'il dit, même dans un texte à la 3ème personne.
On appelle modalisation l'ensemble de ces indices.

Le commentaire peut porter sur la probabilité :
il évalue alors le degré de vérité, de certitude de l'énoncé : celui-ci peut être probable, obligatoire, certain, possible...
L'information donnée est plus ou moins sûre.

Moyens utilisés :

Verbes : devoir, pouvoir, sembler, paraître, prétendre, affirmer, ignorer, croire...
Il doit arriver pour dîner. Il peut avoir eu un problème. Cela paraît fou. Je crois qu'il viendra.

Temps : futur antérieur (supposition), conditionnel (hypothèse, incertitude)
Il aura raté son train. Il serait innocent de ce crime abominable.

Adverbes : *peut-être, sans doute, probablement*

Expression mettant à distance l'information donnée : *Selon des sources... D'après Monsieur X...*

Le commentaire peut être appréciatif (évaluatif) ou affectif :
Il exprime alors le jugement de l'énonciateur, favorable ou défavorable, sur l'information qu'il nous donne.

Moyens utilisés :

Lexique :
- Gn ou adjectifs mélioratifs ou péjoratifs : *inadmissible, formidable...*
- verbes exprimant l'opinion, le jugement : *estimer, détester, ...*

Adverbes : *heureusement, ...*

GN : *par bonheur, à ma grande surprise*

Intonation à l'oral

Typographie spéciale : gras, italique, capitales

Ponctuation : *!!*

Figures de style : antiphrase, ironie...

FICHE BREVET N°10 : LE TEXTE AUTOBIOGRAPHIQUE

I. Définition :

L'étymologie grecque permet de définir le genre : l'autobiographie est le récit que fait un auteur de sa propre vie.

II. Caractéristiques :

Importance du "Je"

- L'**auteur,** le **narrateur** et le **personnage principal** sont **la même personne**.
- **Le point de vue est interne** (donc subjectif): c'est l'auteur qui raconte ses souvenirs, ce que lui a vécu.
- Le récit est donc fait à la **première personne**.
- **Deux "je"** coexistent : celui du moment de l'événement raconté, de l'enfance, d'hier et celui du moment de l'écriture, d'aujourd'hui.
- L'autobiographie a un **double destinataire** : soi-même et le lecteur.

Mémoire et sincérité

- Tout ce qui est raconté est présenté comme vrai. **L'auteur s'efforce d'être sincère**. Mais les années qui ont passé entre le moment où les événements ont eu lieu et le moment où l'auteur les raconte font que les souvenirs peuvent être déformés ou incomplets.
- Tout n'est pas raconté : **l'auteur fait une sélection** parmi ses souvenirs. Cette sélection a un sens par rapport à l'image qu'il veut donner de lui-même, à son projet autobiographique.

Le rapport au passé

- Le texte fait alterner **récit et analyse**. L'auteur reconstitue son passé, il le reconstruit. Il analyse aussi ce qu'il a été : selon les cas, au moment de l'écriture, l'auteur peut **s'identifier** au "je" d'autrefois en revivant les émotions d'alors ou au contraire, il peut **prendre du recul** en ayant une vision critique sur ce souvenir.

Jeu des temps

- Les deux systèmes de temps peuvent être utilisés :

- **le temps de l'écriture est ancré dans la situation d'énonciation** : l'auteur utilise le système du présent (temps de base : le présent d'énonciation) pour faire des commentaires.

- **le temps du souvenir (passé) est plus ou moins éloigné de la situation d'énonciation** : quand l'auteur veut marquer que le souvenir est lointain, quand il veut prendre ses distances, il utilise les temps du passé (passé simple); quand il veut au contraire garder une impression de proximité, il utilise les temps ancrés dans la situation d'énonciation (passé composé)

III. Les sous-genres et les genres proches :

Sous-genres

- Les mémoires : l'auteur sélectionne dans sa vie les événements liés à l'Histoire dont il a été témoin ou acteur. Il y a peu de place pour sa vie personnelle. L'auteur donne sa vision personnelle de l'Histoire.

- Le journal intime : texte écrit jour après jour, secret, sans projet de publication. Le seul destinataire est l'auteur lui-même. L'auteur raconte avec sincérité les événements de sa vie, les analyse à chaud et donne ses impressions.

Genres proches

- La biographie : récit de la vie d'une personne célèbre fait à la 3ème personne et rédigé par un auteur autre que cette personne. L'auteur fait des recherches sérieuses, se documente, vérifie les éléments. Dans une biographie romancée, l'auteur privilégie le sensationnel plutôt que la vérité.
- Les lettres : les échanges de lettres permettent aussi de reconstituer la vie de quelqu'un.

IV. Les intentions de l'autobiographe : (mais pourquoi ce besoin de raconter ses souvenirs?)

- **Laisser une trace** de sa vie et lutter contre l'écoulement du temps et l'oubli : l'auteur est le sujet de son livre.
- **Donner de la cohérence** à sa vie en l'écrivant et en lui donnant la forme d'un récit. On peut écrire pour **se justifier**. Ou écrire pour analyser sa propre évolution, pour **mieux se connaître** en analysant qui on a été et ce qu'on a fait.
- L'auteur veut **témoigner de son expérience** : celle-ci est assez importante pour apprendre quelque chose aux autres hommes. Il peut vouloir informer ou dénoncer.

V. Les fausses autobiographies : (attention au mensonge!)

- Certains récits présentés comme des autobiographies sont en fait des fictions. Tout ou presque y est inventé. Ainsi, on peut trouver de faux journaux intimes, de faux souvenirs, de fausses lettres.
- Il peut aussi arriver que l'auteur s'inspire de sa vie pour en faire une fiction. Certaines choses sont vraies, d'autres sont transformées, d'autres sont inventées.

Quand un récit est écrit à la première personne, il faut toujours se demander s'il s'agit d'un récit autobiographique (vrai, ou présenté ainsi par l'auteur) ou bien d'une fiction (d'un récit inventé).
Si le récit est autobiographique, il faut s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'auteur raconte sa vie.

FICHE BREVET N°11 : LES CONNECTEURS LOGIQUES

NATURE	CAUSE	CONSEQUENCE	HYPOTHESE	BUT	OPPOSITION CONCESSION	ADDITION EXEMPLE	ALTERNATIVE
Conjonctions de coordination	Car	Donc			Mais, or	Et, ni...ni	Ou
Adverbes et locutions adverbiales	En effet, De fait,	Aussi (+ reprise du sujet), Alors, en conclusion, en conséquence, C'est pourquoi, Par conséquent, ainsi, Dès lors, d'où	En ce cas, Sinon, pour un peu...	Dans ce but, à cette fin	Cependant, néanmoins, pourtant, par contre, du reste, d'ailleurs, au contraire, en revanche, toutefois, Bien sûr, Soit, Certes	d'abord, premièrement, d'entrée de jeu, en outre, D'une part..., d'autre part... Puis, ensuite, de plus, Par ailleurs, Enfin, C'est-à-dire, Ainsi, Par exemple, Notamment, En effet, citons	Soit..., soit... Ou bien..., ou bien...
Conjonction et locutions conjonctives de subordination	Parce que, du fait que, Étant donné que, puisque, sous prétexte que, Comme	De sorte que, si bien que, tellement que..., si...que..., de telle manière que...	Si, à condition que, à supposer que, pourvu que, au cas où, à moins que,...	Pour que, afin que...	Quoique, bien que, Il est vrai/certain que, même si, Nul doute que, encore que, Quand bien même, alors que,		Soit que..., soit que...

FICHE BREVET N°12 : ANALYSE DE LA PHRASE - RAPPELS

I. Phrase simple et complexe. Les propositions

A) Les phrases simples et complexes se différencient selon le nombre de verbes conjugués qu'elles contiennent:

phrase **simple** : un seul verbe conjugué / phrase **complexe** : plusieurs verbes conjugués

B) Le verbe est le centre de la proposition. On a donc autant de propositions dans une phrase que de verbes-noyaux (tous les verbes conjugués + les infinitifs et les participes qui ont leur propre sujet).

II. Propositions indépendantes, principales et subordonnées

a) Lorsqu'une proposition peut être écrite seule et en entier sans que cela modifie son sens, c'est qu'elle ne dépend de rien d'autre dans la phrase. Si en plus, rien ne dépend d'elle dans la phrase, elle est **indépendante**.

Ex: *Il raconte une blague* et *je ris*. (les 2 prop. sont indépendantes l'une de l'autre)

b) Certaines propositions au contraire dépendent d'une autre ou bien dirigent le sens d'une autre. Celles qui dirigent sont **principales**, celles qui dépendent des principales et qui sont forcément introduites par un subordonnant sont **subordonnées**. Ex: Je ris *parce qu'il a raconté une blague* (la première prop. est la principale et *la seconde est la subordonnée*)

III. Mode de liaison entre les propositions dans une phrase

a) Lorsque deux propositions d'une phrase complexe sont séparées uniquement par un signe de **ponctuation**, on dit qu'elles sont **juxtaposées** (posées à côté l'une de l'autre). Ex : *Il raconte une blague*; *je ris*.

b) Lorsque deux propositions sont reliées entre elles par une conjonction de **coordination** *(mais, ou, et, donc, or, ni, car)*, ou un adverbe de liaison *(puis, alors, pourtant...)*, elles sont **coordonnées**. Ex: *Il raconte une blague* alors *je ris*.

c) Deux propositions peuvent enfin être dans une **relation de subordination**. Il faut alors une proposition **principale** qui dirige le sens et une ou plusieurs propositions **subordonnées** commençant par un subordonnant et qui dépendent de la principale [leur sens dépend de la principale et on ne peut les écrire seules sans modifier leur sens]. Ex: Je ris *parce qu'il a raconté une blague.*

IV. Les différentes natures de subordonnées et leur fonction

A) Les subordonnées relatives

Elles commencent par un pronom relatif *(qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel...)* et complète le sens d'un GN.

Fonction: complément du nom de la principale qui est l'antécédent du pronom relatif.

Ex:Je conteste le féminisme contemporain ***qui est agressif***. (fonction: cplmt de l'antécédent "le féminisme contemporain")

B) Les subordonnées complétives

Elles commencent par les conjonctions de subordination “que”, “à ce que”, “de ce que” et se rapportent à un verbe.

Fonction: sujet, cod, coi du verbe de la principale, attribut du sujet du verbe de la principale. Elles sont essentielles.

Ex: Je pense ***que le féminisme est agressif***. (fonction : cod de “pense”)

C) Les subordonnées interrogatives indirectes (cas particulier de complétives)

Elles sont introduites par un mot interrogatif *(si, quel, qui, que, quoi, ce que, comment, où, pourquoi...)* et correspondent à une interrogation directe [prop. indépendante de type interrogatif: “Où vas-tu?” par exemple] mais comme elles sont indirectes elles n’ont jamais de point d’interrogation.

Fonction: COD ou COI du verbe de la principale: ce sont des compléments essentiels de ce verbe.

Ex: Je me demande ***où tu vas*** . (fonction: cod de “demande”) Je ne sais pas ***de qui tu parles***. (fonction: coi de “sais”)

D) Les subordonnées circonstancielles

On peut généralement les déplacer dans la phrase car elles ont pour fonction d’être compléments circonstanciels.

Elles commencent par une conjonction de subordination (ou une locution conjonctive quand c’est un groupe de mots) qui indique quelle est la relation de sens entre la principale et la subordonnée circonstancielle: temps, cause, but, conséquence, hypothèse, condition, concession, opposition... *(quand, lorsque, comme, si bien que, pour que...)*

Fonction: complément circonstanciel de cause, conséquence, opposition, ...

E) Les subordonnées infinitives et les subordonnées participiales

L’infinitif ou le participe sont vraiment le noyau de la proposition. Ils ont leur sujet. La participiale exprime la cause ou le temps.

Ex: J’entends *les enfants chanter*. *Le vent s’étant levé*, les feuilles des arbres chantent.

FICHE BREVET N°13 : LE DISCOURS ARGUMENTATIF

N'oubliez pas que l'argumentation est un type de discours (voir fiche n°4) et peut se rencontrer dans tous les genres de texte: théâtre, poésie, roman.... Par ailleurs, il peut se combiner à d'autres types de discours afin de mieux convaincre: ainsi, une narration de même qu'une description ou une explication peuvent être argumentatives.

I. La situation d'énonciation

Le but du texte argumentatif est, pour **l'énonciateur**, de **convaincre son destinataire**. Il s'agit d'imposer une opinion. Il est donc important **d'identifier clairement** qui est l'énonciateur (l'auteur, un personnage?) et quel est son (ses) destinataire(s) (le lecteur, un autre personnage?).
L'énonciateur doit toujours envisager la contre-argumentation de son destinataire pour être efficace ou chercher à le toucher, à l'émouvoir, à le provoquer pour mieux le convaincre.

II. L'organisation du discours

Le thème: c'est le sujet dont parle le texte en général.
La thèse: c'est l'opinion, le point de vue de l'énonciateur sur le thème. S'il y a dialogue et que deux thèses s'opposent, on parle de thèse et d'antithèse.
Les arguments: ce sont les idées (souvent abstraites) qui prouvent la validité de la thèse soutenue et qui doivent convaincre le destinataire.
Les exemples: ce sont des faits concrets qui illustrent les arguments et permettent de mieux les comprendre. Ils permettent ainsi de mieux convaincre le destinataire.

III. Les marques du discours argumentatif

- L'énonciateur s'exprime en général en disant "je" et en utilisant toutes **les marques de la 1ère pers**. (ma, mon, moi...). Mais il peut aussi **généraliser** pour donner le sentiment que son opinion est partagée par tous: "on sait que", "il faut que", "tout le monde voit que".
- Il faut être attentif à tous les **modalisateurs** qui sont des indices de subjectivité et qui permettent d'ajouter des nuances (voir fiche n°9)
- Les temps utilisés sont ceux de l'énoncé **ancré dans la situation d'énonciation** (temps du discours, centrés sur le présent). (voir fiche n°1)
- Afin d'assurer la logique du texte, l'énonciateur doit utiliser des liens ou **connecteurs logiques** (voir fiche n°11). Il faut être capable d'utiliser les relations de cause et de conséquence, d'exprimer la condition, l'opposition...

IV Ecrire une argumentation

Vous devrez certainement intégrer votre argumentation à un récit ou à un dialogue. Mais pour cela, il faut déjà savoir construire une argumentation.

- Lisez bien le sujet pour repérer quelle est la **situation de communication** imposée (qui est l'énonciateur, qui est le destinataire, quand, où, pourquoi, dans quel but), quel est le thème, quelle doit être votre thèse.
- Cherchez ensuite les arguments propres à soutenir votre thèse. Pour chacun, trouvez au moins un exemple précis à développer.
- Classez vos arguments du moins convaincant au plus convaincant afin de donner de plus en plus de poids à votre opinion.
- En écrivant, vous mettrez dans **le même paragraphe l'argument** que vous devrez expliquer assez clairement et **vos exemples** que vous développerez. Vous changerez de paragraphe à chaque argument pour rendre votre devoir plus clair.
- Vous veillerez à employer le plus souvent possible **les connecteurs logiques**, sans vous tromper sur leur sens. (notamment pour la cause et la conséquence) ainsi que des **mots de liaison** pour marquer les différentes étapes: *d'abord, et, ensuite, enfin...*
- Enfin n'oubliez pas que, quel que soit le type de texte que l'on vous demande d'écrire, vous devrez toujours avoir **une introduction et une conclusion**!

FICHE BREVET N°14 : GENRES LITTERAIRES, FORMES DE DISCOURS ET REGISTRES

Vous ne devez pas mélanger ces trois notions qui sont extrêmement différentes. Elles vous sont utiles pour répondre aux questions sur le texte que vous étudiez comme pour votre rédaction, qui vous donne souvent des consignes concernant le genre et la forme de discours.

I. Le genre du texte

On caractérise le texte d'après sa forme générale. Dans chaque genre, il existe des sous-genres.

Roman: d'amour, historique, policier, autobiographique, de science-fiction, d'aventures...

Nouvelle: de science-fiction, fantastique, réaliste...

Théâtre: comédie, tragédie, drame

Poésie: en vers réguliers, en vers libres, en prose (voir fiche n°5)

Autres genres: lettres, contes, autobiographie...

II. La forme de discours (voir fiche n°4)

N'oubliez pas qu'un même texte peut contenir **différentes formes de discours** : **narratif, descriptif, explicatif, argumentatif, injonctif.**

En rédaction, on vous demandera de combiner ces différentes formes en vous indiquant aussi quel genre de texte vous devez produire.

III. Les registres

Le ton, le registre du texte (ou d'un passage) sont liés à l'effet produit sur le destinataire ou le lecteur.

Comique : fait rire

Humoristique: fait sourire

Dramatique: émeut, fait peur, maintient le suspense

Pathétique: émeut, inspire la pitié, fait pleurer

Tragique: inspire la terreur et le désespoir sur le destin de l'homme qui semble décidé par les dieux.

Lyrique: fait partager les sentiments intimes.

On peut apporter des nuances à ces grands registres:

ironique: qui se moque en disant le contraire de ce qu'il pense

satirique: qui se moque en caricaturant ce dont il parle

Émouvant, triste, animé, violent, effrayant...

Classer et qualifier un texte:

Quand on regarde	On trouve	Exemple
La forme du texte	Son genre	Roman, théâtre, poésie...
Le but, l'intention de celui qui parle ou écrit	Sa forme de discours	Narratif, argumentation, descriptif...
L'effet produit sur le destinataire	Son registre	Lyrique, comique, pathétique...

FICHE BREVET N°15 : LE TEXTE THÉATRAL

La pièce de théâtre est une suite de dialogues, sans narrateur. Il peut s'agir de comédie, de tragédie ou (au XIXème) de drame.
Ce texte est fait pour être joué, vu et entendu. Il faut donc être attentif à toutes les indications dans le texte -registres de langue, répartition de la parole, types de phrases- permettant de comprendre les intentions et sentiments des personnages ou les didascalies permettant de mieux comprendre certains points comme le lieu, le temps, le ton.

I. Composition d'une pièce

Au début le changement d'acte était lié à la nécessité de changer les bougies donnant la lumière. Chaque acte doit constituer une unité.

Le premier acte est celui de **l'exposition** dans lequel l'auteur présente le contexte (où et quand), les personnages, le héros, le **nœud de l'intrigue**, les obstacles (opposants) et les "aides" (adjuvants) du héros.
Le dernier acte est celui du **dénouement**, dans lequel l'intrigue trouve sa solution.

On change de scène quand un personnage entre ou sort. Les scènes n'ont pas toutes la même importance pour l'intrigue.

II. Composition du texte

Il faut distinguer le texte dit par les comédiens: les répliques, et les indications scéniques : les didascalies.

Si une **réplique** est longue, c'est une "*tirade*". Si le personnage parle seul en scène (ou se croit seul), c'est un "*monologue*". Une réplique dite à part (sans que l'interlocuteur ne l'entende) est un "*aparté*".

Les **didascalies** renseignent sur le décor, les mouvements, le ton à prendre... Elles permettent de faciliter la mise en scène.

III. L'énonciation

Il faut être attentif au repérage du/des **destinataires** d'une réplique. La réplique s'adresse généralement à un autre **personnage** (attention à l'implicite par lequel un personnage peut passer un message sous-entendu). Mais elle s'adresse aussi au **spectateur** et doit produire un effet sur lui.

L'action avance par le dialogue au théâtre. L'ensemble du texte est globalement **argumentatif**.

IV. Brève histoire du théâtre

ANTIQUITÉ

Tragédie grecque (Ve s. av. J.C.).
A l'origine, spectacle composé de chants, de musique, de danses et de vers déclamés et donné pour les citoyens d'Athènes dans le cadre rituel des Grandes Dionysies durant lesquelles l'Etat organisait un concours entre trois auteurs de tragédies. Les œuvres d'Eschyle (525-456 av. J.C.), Sophocle (497-405 av. J.C.) et Euripide (484-406 av. J.C.) en témoignent aujourd'hui ; des centaines d'autres sont perdues.

Antigone de Sophocle
L'Orestie d'Eschyle
Médée d'Euripide

MOYEN AGE

Mystère (XIV-XVe s.)
Représentation théâtrale collective à grand spectacle donnée dans les villes de France entre le XIVe et le XVIe siècle. Elles ont généralement pour thème la Passion du Christ ou la vie d'un saint patron. L'action se déroule entre paradis et enfer, mêle surnaturel et réalisme et prend la forme de tableaux animés, illustrant le texte lui-même composé de dizaines de milliers de vers.

RENAISSANCE ET TEMPS MODERNE

William Shakespeare (1564-1616)
Auteur dramatique majeur, le plus joué au monde, Shakespeare est l'auteur de trente-sept pièces, historiques, tragédies, comédies et romances, représentées pour la plupart au Théâtre du Globe, puis au Blackfriars, à Londres.

Pièces :
Hamlet,
Othello,
Le Roi Lear,
Roméo et Juliette,
La Tempête,

Commedia dell'arte (ca 1545-fin XVIIIe s.).
Tradition d'origine italienne fondée sur les masques (Pantalon, Polichinelle, Arlequin…) et l'improvisation, elle se répand en Europe notamment à Paris. Carlo Goldoni (1707-1793) lui oppose la comédie de caractère.

Molière (1622-1673)
Comédien, chef de troupe, metteur en scène et auteur, Molière est l'emblème, pour la comédie et la comédie-ballet, du théâtre classique français, aux côtés de Corneille (1606-1684) et Racine (1639-1699) pour la tragédie et la tragi-comédie.

Pièces :
Les Précieuses ridicules,1659
L'École des femmes,1662
Tartuffe, 1664
Don Juan, 1665
Le Médecin malgré lui, 1666
L'Avare,1668
Le Bourgeois gentilhomme,1670

Les Fourberies de Scapin, 1671
Le Malade imaginaire, 1673

Pierre Corneille (1606-1684)
La pièce la plus emblématique de l'œuvre de Pierre Corneille est sans conteste Le Cid (1637), mais il maîtrise parfaitement, en les renouvelant, tous les genres de théâtres, de la tragédie à la comédie, et toute la machine théâtrale comme il en fait la démonstration brillante dans *L'Illusion comique*.

Jean Racine (1639-1699)
Considéré comme le « tragique par excellence », Jean Racine est l'auteur de onze tragédies et une comédie. Il abandonne le théâtre après Phèdre (1677) et devient historiographe du roi.

La Comédie-Française
Fondée à Paris en 1680 par Louis XIV de la fusion de la compagnie de Molière et de celle de l'Hôtel de Bourgogne, elle est la plus ancienne troupe d'Europe, installée au Palais-Royal depuis 1799, après avoir occupé le futur Théâtre de l'Odéon (1782-1793).

Révolution et XIXe siècle

Théâtre romantique
Illustrée en France par le théâtre de Victor Hugo (1802-1885) et la bataille d'Hernani en 1830, mais aussi par Alexandre Dumas (1802-1870) et Alfred de Vigny (1797-1863), la révolution romantique puise dans Shakespeare et s'inscrit dans le mouvement de renouvellement des formes dramatiques lancé par les classiques allemands : Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832), Friedrich von Schiller (1759-1805), Gotthold Ephraïm Lessing (1729-1781) et Heinrich von Kleist (1777-1811).

Vaudeville

Le genre, qui trouve son origine dans des chansons populaires du XVe siècle, mêle aux XVIIe et XVIIIe siècles textes parlés et chantés. La comédie « à vaudevilles » devient au XIXe siècle une comédie d'intrigues et de quiproquos, emblématique du théâtre de Boulevard, dont les maîtres sont Eugène Scribe (1791-1861), Eugène Labiche (1815-1888) et Georges Feydeau (1862-1921).

XXe siècle

Bertolt Brecht (1898-1956)
Auteur dramatique, metteur en scène et théoricien allemand, il se démarque dès ses premières pièces du théâtre dramatique fondé sur l'illusion pour écrire un théâtre épique faisant le choix de la distanciation. Communiste et antifasciste, il doit s'exiler au Danemark, en Finlande puis aux Etats Unis avant de revenir à Berlin-Est où il fonde en 1949 le Berliner Ensemble avec sa femme l'actrice Helene Weigel (1900-1971).

Samuel Beckett (1906-1989)
Auteur majeur du XXe siècle, il est d'origine irlandaise mais a écrit la plus grande partie de ses textes et de son théâtre en français. Sa première pièce *En attendant Godot* a été mise en scène par Roger Blin au théâtre de Babylone à Paris en 1953. Suivirent notamment *Fin de partie* (1957), *La Dernière Bande* (1960) et *Oh les beaux jours* (1963). A la même époque, l'avant-garde dramatique est incarnée aussi par Eugène Ionesco (1909-1994), Arthur Adamov (1908-1970) ou Jean Genet (1910-1986).

Eugène Ionesco (1909-1994)

Né d'un père roumain et d'une mère française, Ionesco fait des études de lettres françaises à l'université de Bucarest, participant à la vie de diverses revues avant-gardistes. En 1942, il se fixe définitivement en France. *La Cantatrice chauve*

(1950), sous-titrée « anti-pièce », fait de Ionesco l'un des pères du « théâtre de l'absurde », grâce à une dramaturgie dans laquelle le non-sens et le grotesque recèlent une portée satirique et métaphysique, présente dans la plupart des pièces du dramaturge, comme *La Leçon* (1950), *Les Chaises* (1952), *Rhinocéros* (1959) ou *Le Roi se meurt* (1962).

Festival d'Avignon (1947)

Aujourd'hui l'un des premiers festivals internationaux de théâtre, le Festival d'Avignon trouve son origine dans la Semaine d'art d'Avignon programmée par Jean Vilar en 1947. Ce dernier devient en 1951 le directeur du Théâtre national populaire installé au Palais de Chaillot à Paris. Son action s'inscrit en parallèle d'un mouvement important de décentralisation qui voit la fondation des premiers centres dramatiques en province (Centre dramatique de l'Est et Comédie de Saint-Étienne en 1947 ; Comédie de l'Ouest et Grenier de Toulouse en 1949 ; Comédie de Provence en 1952, etc.

Peter Brook (né en 1925)

Metteur en scène anglais installé en France depuis 1970, Peter Brook a dirigé pendant trente-cinq ans le théâtre des Bouffes-du-Nord, lieu de représentation et de recherche sur l'espace, le corps et la voix. Il a beaucoup exploré le répertoire shakespearien mais s'intéresse à un répertoire très large, du Mahābhārata à Samuel Beckett.

Important :

Le théâtre classique (du XVIIème siècle notamment) répond à des règles strictes : il est écrit en vers, l'ensemble de la pièce doit ne comprendre qu'une seule véritable action, qui se déroule sur un même lieu et en 24 heures maximum.
Vers la fin du XIXème siècle, le romantisme transforme le théâtre comme toutes les formes artistiques: les pièces peuvent se dérouler dans plusieurs lieux différents, représenter une longue durée, contenir plusieurs intrigues.